



## Société

# Jeunes adultes : le couple n'est pas mort...

L'Institut national d'études démographiques (Ined) a réalisé en 2023 une enquête dont l'objet est réellement complexe à traiter sur le plan méthodologique : la vie affective des jeunes adultes. Les données recueillies sont issues d'une enquête par questionnaire auprès de quelque 10 000 jeunes adultes de 18 à 29 ans vivant en France métropolitaine et contactés par téléphone (Ipsos). Marie Bergström (Ined), Florence Maillachon (CNRS) et l'équipe en charge de l'enquête ont publié une synthèse de leur travail dans *Population & Sociétés* n° 623 de juin 2024 <sup>(1)</sup>.

L'enquête a porté sur les relations intimes des 18-29 ans durant les douze mois précédents. L'installation conjugale et familiale est aujourd'hui plus tardive du fait de la poursuite des études et d'un accès plus difficile à un emploi stable. Pour autant, le couple n'est pas « mort ». Les jeunes générations ne sont pas non plus dans une attitude de rejet des relations sexuelles. Les auteurs concluent que les jeunes adultes vivent différentes formes de relations intimes : « *Le couple y occupe une place centrale mais coexiste avec des histoires éphémères et des relations qui brouillent les frontières entre amitié et sexualité* ».

Concrètement, 79 % des 18-29 ans ont déclaré avoir eu au moins une relation au cours des douze derniers mois : pour 66 % d'entre eux, c'est une relation de couple (cohabitante ou non) ; pour 21 %, une « histoire d'un soir » ; pour 15 %, un autre type de relation (ces relations étant bien plus brèves qu'en couple, mais plus longues que les « histoires d'un soir ») <sup>(2)</sup>. Si le couple reste la forme relationnelle dominante, la conjugalité entre 18 et 29 ans est peu « installée » et rarement institutionnalisée : parmi les personnes étant en couple ou l'ayant été dans l'année, seulement 9 % sont ou ont été pacsés et 7 % en couple marié.

Pour les couples, l'espace de rencontre a d'abord été un lieu d'études ou de travail (34 %), puis les lieux publics (les bars, les boîtes de nuit, les concerts et festivals... et aussi la rue, les commerces – entre 20 et 25 %), les applications de rencontres (11 %)... Pour les « histoires d'un soir », ce sont d'abord les lieux publics (près de 30 %), puis les applications de rencontres (21 %), les lieux d'études ou de travail (18 %)... Les auteurs concluent à une grande « *diversité des modes de rencontres des jeunes adultes* ».

L'étude apporte des précisions sur des différences selon le sexe, l'âge et l'origine sociale et ce, selon également le type de relations intimes. L'étude va plus loin encore en abordant les « relations envisagées » (une « *attirance secrète plutôt éphémère* » avec des sentiments qui ne sont pas forcément avoués).



(1) – « Couples, histoires d'un soir, « sexfriends » : diversité des relations intimes des moins de 30 ans » (4 pages).  
(2) – Les jeunes adultes ont pu déclarer avoir eu plusieurs types de relations.



## Télétravail : du pour et... du contre !

Dans son bulletin *Connaissance de l'emploi* n° 194 de février 2024 (4 pages) <sup>(1)</sup>, le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET), qui dépend du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), analyse les répercussions du télétravail sur l'articulation travail-vie privée et santé mentale. L'étude a été conduite du 24 juin au 9 août 2021, soit dans une « période d'accalmie » mais encore marquée par la crise sanitaire. On ne dispose pas de données actualisées et le lecteur reste un peu sur sa faim. Cependant, en introduction, la publication du CEET fournit des pistes de réflexion intéressantes sur les apports du télétravail et sur ses limites.

Ainsi, le télétravail permet « des gains de temps de transport, d'autonomie au travail et de flexibilité horaire : il contribue par là à réduire la fatigue et le stress, à faciliter l'organisation des tâches domestiques et parentales, et plus largement à améliorer l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle », ce qui constitue un facteur important de satisfaction au travail et de bien-être en général.

Cependant, le CEET souligne que le télétravail peut aussi pénaliser l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, et avoir en outre des effets délétères sur la santé mentale : « Il expose en effet à un isolement social accru, à un brouillage des frontières entre temps personnel et professionnel favorisant l'intensification du travail et le débordement des horaires le soir et le week-end, ainsi qu'à un empiètement des responsabilités domestiques et parentales sur le travail, notamment pour les femmes ».

Ce n'était pas l'objet de l'étude que d'approfondir l'impact du télétravail sur la productivité et notamment la dynamique de groupe.



# À vos agendas

## Jusqu'en décembre à Mayenne : la Libération il y a 80 ans

Dans le cadre de sa nouvelle programmation : « Libération il y a 80 ans », La Vigie – Mémorial des Déportés de la Mayenne propose une exposition temporaire, des conférences et rencontres.

**Exposition temporaire : « La Libération de la Mayenne »** : jusqu'au 21 décembre, pendant les horaires d'ouverture du Mémorial. Compris dans le tarif d'entrée. Présentation des faits de résistance, des bombardements et de l'arrivée des troupes alliées en Mayenne à travers des photographies et des documents d'époque.

**Conférences : « Histoire et mémoire de l'épuration en France »** : les mercredis 6, 13 et 20 novembre, à 14 h 30, aux Archives départementales, à Laval, et à 19 h 30, au Mémorial des Déportés, à Mayenne, cycle de conférences par Marie-Claude Tourtelier, vice-présidente de l'association et professeure agrégée d'histoire-géographie. Tarif : 6 euros par conférence ou 15 euros le cycle complet. Inscriptions auprès de La Vigie.

**Conférence : « La Libération de la Mayenne »** : le samedi 7 décembre, à 14 h, au Mémorial des Déportés, à Mayenne, conférence par Alain Viot, administrateur de l'association et professeur agrégé d'histoire-géographie. Tarif : entrée du Mémorial.

### La pensée hebdomadaire

« S'il y a une leçon à retenir des années écoulées depuis la fin du mandat de François Hollande (pendant lequel déjà la crise sociale pointait), c'est que la rationalité économique, tout incontournable qu'elle soit (la question de la dette ne doit être ignorée), ne peut faire fi du social. L'économie ne peut être durablement déconnectée des réalités de la société. On ne règlera pas les problèmes de productivité, de compétitivité, de concurrence internationale, d'innovation technique en omettant de traiter vraiment les problèmes majeurs de l'éducation, du système de santé, du partage de la richesse, de la décomposition du tissu économique hors des métropoles, de la fragilisation du monde paysan, de la crise écologique... Il faut comprendre qu'il n'y a pas d'économie saine et dynamique sans un corps social en bonne santé. »

Jean-François Bouthors, journaliste et éditeur, « Entendre les Français » (point de vue), *Ouest-France* du 19 juillet 2024.

(1) – « Du télétravail de crise au télétravail installé : quelles répercussions sur le bien-être ? »